



Nouvelles

pages 2-3

Services municipaux

pages 3 à 8

Évènements et programmation loisirs

pages 9 à 15



Mot du maire



Chers Piedmontais et Piedmontaises,

En cette période de fin d'année, je tiens à prendre un moment pour exprimer toute ma gratitude envers nos équipes de déneigement et des travaux publics. Grâce à leur travail acharné et à leur professionnalisme, nos chemins sont sûrs et accessibles, même en plein cœur de l'hiver. Leur dévouement au service de notre communauté mérite toute notre reconnaissance, et je leur adresse, au nom de toute la Municipalité, un grand merci.

Alors que les fêtes approchent, je souhaite à chacun d'entre vous un merveilleux temps des fêtes, rempli de joie, de repos et de moments précieux en famille. Que cette période de l'année vous apporte douceur et sérénité, et que vous puissiez savourer pleinement ces instants de convivialité.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous nos visiteurs qui choisissent Piedmont comme destination pour profiter de nos magnifiques sentiers hivernaux. Que ce soit pour la randonnée, le ski ou simplement la beauté de notre nature en hiver, nous sommes ravis de vous accueillir dans notre belle région.

Je profite de cette occasion pour rappeler à toutes et à tous de faire preuve de prudence sur nos routes et chemins, particulièrement en hiver, où les conditions peuvent rapidement changer. Soyons vigilants et respectons les consignes de sécurité, afin de garantir des déplacements sécuritaires pour tous.

Enfin, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2025. Que cette nouvelle année vous apporte santé, prospérité et épanouissement. Ensemble, continuons à bâtir une communauté solidaire, dynamique et respectueuse de notre environnement.

Merci à tous pour votre engagement et votre contribution à rendre Piedmont un endroit où il fait bon vivre.

Je vous souhaite de très belles fêtes et une excellente année à venir !

Martin Nadon
Martin Nadon
Maire de Piedmont

Mot de la directrice générale et greffière-trésorière

Le Service des Travaux Publics – Opérations de déneigement.
Un service essentiel pour la sécurité de tous nos citoyens



Au cœur de la vie de notre communauté, Le Service des Travaux publics est un acteur essentiel pour la gestion et l'entretien de votre cadre de vie. Il a pour mission de garantir le bon état des infrastructures publiques, de sécuriser les espaces urbains, et de contribuer au bien-être des citoyens au quotidien. Que ce soit pour la gestion des voiries, l'aménagement des espaces publics, la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement, ou encore l'entretien des équipements collectifs, le Service des Travaux publics intervient à chaque étape pour améliorer la qualité de vie de la Municipalité.

En ce mois de décembre, le focus du service est évidemment sur les opérations de déneigement. Notre équipe a comme mission de garantir la sécurité et la circulation sur nos différents chemins. La neige et le verglas peuvent rendre les déplacements difficiles, voire dangereux. Nos équipes interviennent rapidement pour limiter les risques d'accident.

L'hiver peut être synonyme de paysages enneigés et de moments de convivialité, mais aussi de conditions météorologiques difficiles qui exigent une vigilance particulière pour garantir la sécurité des citoyens.

Notre équipe de déneigement est chapeautée par Henri Nadeau-Ouellette, directeur des travaux pu-

blics et elle est composée d'un responsable voirie, Éric Vaillancourt, de préposés aux travaux publics (Mathieu, David, Guillaume, Frédéric et Pierre-Luc), de journaliers (Stéphane et Gérémy) et de notre équipe en soutien (Stephan et Jason).

Le déneigement ne pourrait pas se faire sans l'équipe à la mécanique qui s'assure que nos véhicules soient sécuritaires et qui fait les réparations nécessaires pour éviter que le service soit interrompu. Merci à l'équipe mécanique Adrien (responsable), Stephan (opérateur-mécanicien) et Alessandro (mécanicien).

En tant que directrice générale, je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude à l'équipe hivernale.

Merci à tous et bon hiver!

Caroline Aubertin

Caroline Aubertin
Directrice générale et
greffière-trésorière



DATES IMPORTANTES

Évènements à venir

Guignolée | 14 décembre 2024

Noël des enfants | 15 décembre dès 10 h
aux Glissades des Pays-d'en-Haut

Randonnée aux flambeaux | 17 janvier 2025
au Parc Gilbert-Aubin

Présentation citoyenne du rôle d'évaluation
2025-2027 avec la MRC des Pays-d'en-Haut
et Évimbec | 22 janvier 2025 dans la Salle du
conseil de la Municipalité de Piedmont

Plaisirs sur neige | 8 février 2025
au Parc Gilbert-Aubin

Consultation publique MADA | 12 février
à la Salle polyvalente de la Gare de Piedmont

Rencontre citoyenne en sécurité civile | 5 mars
2025 dès 9 h | Salle du conseil de la
Municipalité de Piedmont"

Conseils de la Municipalité

13 janvier 2025 2 juillet 2025

3 février 2025 4 août 2025

3 mars 2025 2 septembre 2025

7 avril 2025 6 octobre 2025

5 mai 2025 10 novembre 2025

7 juin 2025 1^{er} décembre 2025

Vous avez des questions pour le conseil municipal ? Faites les parvenir à l'adresse conseil@piedmont.ca. Veuillez noter que les questions devront être acheminées avant midi le jour de la séance"



Comité consultatif d'urbanisme et dates de dépôt

Entre parenthèse, les dates de dépôt maximales

16 janvier 2025 (10 janvier 2025)

13 février 2025 (30 janvier 2025)

20 mars 2025 (6 mars 2025)

17 avril 2025 (3 avril 2025)

15 mai 2025 (28 avril 2025)

19 juin 2025 (2 juin 2025)

17 juillet 2025 (30 juin 2025)

14 août 2025 (28 juillet 2025)

18 septembre 2025 (1^{er} septembre 2025)

23 octobre 2025 (6 octobre 2025)

13 novembre 2025 (27 octobre 2025)

11 décembre 2025 (27 novembre 2025)

Collecte de sapins de Noël

La collecte de sapins de Noël s'effectuera une seule fois sur le territoire le 22 janvier 2025

Comptes de taxes municipales

Les comptes de taxes sont envoyés aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation en début d'année 2025 de chaque année. Le 16 décembre 2024, le conseil municipal siègera afin d'adopter le budget et le PTI de 2025. Restez à l'affût de nos réseaux sociaux pour les dates des versements de taxes à venir pour la prochaine année.

Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaire sont autorisés à compter du 1^{er} octobre 2024, et ce, jusqu'au 30 avril 2025. En dehors de cette période, le maintien d'une telle installation n'est pas autorisé.

NOUVELLES / ADMINISTRATION



Consultation publique Municipalité Amis des aînés

La Municipalité de Piedmont a entrepris depuis l'été 2024 la mise à jour de sa Politique Municipalité Amie des aînés qui consiste à adapter les différentes infrastructures, les programmes et les services aux besoins des citoyens aînés.

Pour nous permettre de mieux cerner les besoins des citoyens aînés et entendre les suggestions d'améliorations, la Municipalité tiendra une importante rencontre de consultation publique le **mercredi 12 février 2025 de 13 h à 15 h 30** à la salle polyvalente de la Gare de Piedmont.

Les sujets discutés seront principalement les suivants : parcs et espaces extérieurs, vie communautaire, loisirs, santé, sécurité et transport.

Les citoyens aînés et les organismes intéressés à y participer pourront s'inscrire en téléphonant au **450 227-1888 poste 240** ou au **cpetrod@piedmont.ca** d'ici le mercredi 5 février 2025, 16 h 30.

Cafés et viennoiserie seront offerts.

Nos réalisations 2024

Restez à l'affût de la sortie de notre brochure des réalisations 2024 ! Cet outil de référence soulignera certains de nos accomplissements et l'évolution de projets sur lesquels nos équipes ont travaillé en 2024.

Si l'année 2023 a été une année de changement, de réorganisation, de révision de processus et de planification, l'année 2024 en a été une de réalisations ! Vous le réaliserez par vous-même, à la lecture de cette brochure qui sera disponible en début d'année 2025 à l'Hôtel de Ville.

Nouveau service : Avez-vous pris rendez-vous ?

Dans un souci constant d'amélioration de nos services et d'optimisation des ressources, le Service de l'urbanisme et de l'environnement vous offre maintenant la possibilité de prendre rendez-vous avec un inspecteur.

Cette nouvelle initiative de votre Municipalité allie efficacité et qualité du service rendu au citoyen. Grâce à ce système de réservation, vous vous assurez d'avoir accès à un membre de notre équipe pour discuter de votre projet, poser vos questions et faciliter vos démarches.

Il demeure possible de vous présenter à l'Hôtel de ville sans rendez-vous, mais notez que nous ne pouvons pas garantir la disponibilité d'un membre de notre équipe. Le cas échéant, un rendez-vous vous sera attribué par la réceptionniste.

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit d'appeler la Municipalité au **450 227-1888** et de composer l'option 1 pour joindre le Service de l'urbanisme et de l'environnement. Un rendez-vous vous sera attribué dans un délai très raisonnable.

Anticipez vos projets de construction et rénovation

Prenez de l'avance cet hiver

Avec l'hiver qui frappe à nos portes, le rythme plus tranquille de cette saison froide offre une belle occasion d'anticiper vos démarches de permis et d'autorisations pour vos projets. Soumettre vos demandes durant cette période calme vous permet de bénéficier d'un meilleur accès à notre équipe et d'un encadrement adapté, facilitant ainsi l'ensemble de vos démarches.

La Chronique historique

La Maison Joseph-Thibodeau



La maison Joseph-Thibodeau fut bâtie entre 1844 et 1855. Elle a donc plus de 150 ans. À Piedmont, on ne trouve pas de maison si ancienne. C'est donc une maison patrimoniale qui doit être protégée.

Pour ce faire, il fallait un entrepreneur très audacieux. Cette personne est monsieur Philippe Juneau qui est en train de réaliser un rêve. On doit donc le féliciter pour son initiative et son audace. La population d'aujourd'hui et celle de demain lui en seront reconnaissantes.

Le premier propriétaire de la maison Joseph-Thibodeau fut William Scott, qui fut aussi le premier maire de St-Sauveur.

Félix Boisseau, premier maire de Piedmont en 1923, devient propriétaire de la maison en 1918 et en fait une maison de pension. En 1925, le chef de gare de Piedmont, Alvin Kempfer, achète la maison de pension et baptise l'établissement, HILL CREST INN. Très vite, il la revend à Arthur Thibodeau, père de Joseph Thibodeau.

Arthur Thibodeau, aidé de son épouse et de son fils Joseph exploitent la pension jusqu'à la mort d'Arthur survenue en 1940. La maison, utilisée comme résidence secondaire, demeurera la propriété de la famille jusqu'en 1990.

La maison Joseph-Thibodeau, est citée monument historique par la Municipalité de Piedmont en 1996.

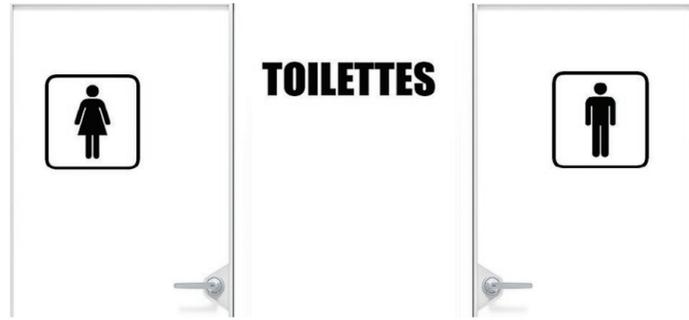
MUNICIPALE / URBANISME

Prévoyez le passage de votre projet au Comité Consultatif d'Urbanisme

À Piedmont, la plupart des projets de construction et de rénovation sont encadrés par le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Chaque demande reçue est minutieusement analysée par notre équipe afin de valider sa conformité à la réglementation municipale. Avant l'émission d'un permis, les projets soumis au PIIA doivent également faire l'objet d'une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Composé de citoyens et d'un élu, ce groupe se réunit chaque mois principalement pour évaluer la conformité des demandes qui lui sont soumises aux objectifs et critères du règlement sur les PIIA. Ce règlement discrétionnaire vise entre autre à préserver le caractère architectural distinctif de nos quartiers tout en favorisant l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions et en encadrant la qualité architecturale du cadre bâti.

Soyez prêt pour le printemps

La planification hivernale est un atout pour démarrer vos travaux plus rapidement au printemps. Pour cela, visitez notre site web, où vous trouverez tous les formulaires de demandes de permis à remplir ainsi que nos règlements en vigueur. Si vous avez des questions sur le processus ou souhaitez-vous assurer de la faisabilité de votre projet, nous vous invitons à rencontrer un membre de notre équipe. Ce dernier pourra vous éclairer sur les documents à fournir et vous orienter dans vos démarches. Pour assurer la disponibilité de nos inspecteurs, pensez également à prendre rendez-vous.



Quoi mettre dans les égouts et fosses septiques ?

Notre équipe d'entretien du réseau d'égout rencontre annuellement plusieurs problématiques d'obstruction dans les conduites d'égout causé par des objets jetés à la toilette. Qu'il s'agisse de lingettes jetables, serviettes hygiéniques, tampons, condoms, cure-oreilles, etc., ces articles finissent par causer des obstructions causant plusieurs milliers de dollars en dommages aux pompes et des refoulements d'égouts.

Malgré certaines indications sur les emballages de certains produits et les promesses du fabricant, seul du papier hygiénique doit être déposé dans les toilettes.

Ces conseils sont d'ailleurs aussi valables pour les propriétaires munies d'une fosse septique. Une attention particulière devrait être portée pour éviter de déverser des graisses, des produits de nettoyage comme l'eau de javel et les produits chimiques qui peuvent être nuisibles pour l'efficacité du système et pour sa durée de vie.

Nous vous invitons à visiter le environnement.gouv.qc.ca/eaux-usees

Travaux dans le parc Gilbert-Aubin

Lors des travaux de caractérisation environnementale de la phase 2 réalisés en avril et en mai 2024 dans le parc Gilbert-Aubin, de fortes concentrations en métaux et en déchets enfouis dans le sol ont été relevés. Une partie du site a été utilisée jusqu'en 1958 pour enfouir des déchets et jusqu'en 1966 pour brûler des déchets. Ces activités sont à la source de la contamination du sol à cet endroit.

Des travaux de réhabilitation des sols auront lieu en 2025 dans le secteur du sentier menant au quai municipal. Il sera jusqu'à ce moment interdit de circuler dans ce secteur du parc. Lors des travaux de caractérisation, des déchets de verre et de métal ont été remis en surface rendant le secteur dangereux pour les marcheurs.



Plan de conservation des milieux naturels



La Municipalité de Piedmont adoptait le 8 octobre dernier son plan de conservation des milieux naturels. Ce document présente un portrait de la situation, analyse les pressions et les opportunités, propose 7 stratégies, 22 objectifs et 43 actions. L'échéancier prévu pour la réalisation du plan d'action s'échelonne sur 10 ans soit de 2025 à 2035. Le plan de conservation exprime la volonté de la Municipalité de s'engager pour la protection et la préservation des milieux naturels.

Voici la vision mise de l'avant dans le plan de conservation :

- En 2035, nous souhaitons conserver au moins 30 % du territoire de Piedmont.
- Nous voulons valoriser la beauté naturelle du territoire, en mettant en valeur ses attraits paysagers et naturels distinctifs, tout en préservant l'intégrité des milieux naturels, assurant ainsi un accès facilité à la nature pour tous et toutes.
- Guidés par le respect profond de la nature, nous voulons encadrer l'aménagement du territoire de façon à favoriser l'harmonie entre les différents usages, en visant un équilibre entre le développement, les activités récréatives et la protection des milieux naturels.
- Nous préserverons ainsi la biodiversité, la connectivité entre les habitats naturels et maintenu la résilience des écosystèmes face aux enjeux climatiques, assurant ainsi la pérennité de notre patrimoine naturel pour les générations futures.

Vous pouvez consulter le document complet sur le site de la Municipalité.

Tous les sacs plastiques sont refusés dans le bac de compost

ALTERNATIVES



Le papier journal peut servir pour le fond de votre mini bac de cuisine.



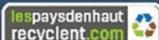
Congeler les résidus alimentaires évite les odeurs.



Sac en papier du marché.



En vrac dans le bac !


En vrac ou en papier dans le bac brun

Depuis septembre 2024, seuls les sacs en papier ou le papier journal sont acceptés dans le bac brun.

En effet la plateforme de compostage qui reçoit les matières organiques ne peut plus accepter les sacs en plastique compostable. Cette modification s'applique à tous les usagers résidents ou commerçants du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Pour plus d'informations ou pour des trucs et astuces, vous pouvez consulter la page sur les collectes des matières organiques sur le site de la MRC des Pays-d'en-Haut au : lespaysdenhaut.com/service-aux-citoyens/environnement



Lieu d'apport volontaire

La Municipalité de Piedmont offre à ses citoyens un lieu d'apport volontaire accessible en tout temps au 707, boul. des Laurentides soit situé en cour avant du bâtiment du département d'horticulture. Ce site est accessible en tout temps.

L'utilisation du lieu d'apport volontaire peut être une alternative intéressante pour nos citoyens qui ont un surplus ponctuel de matière résiduelle ou s'il n'est pas possible pour vous d'être présent la semaine lors des collectes des bacs.

Vous pouvez y apporter vos surplus de carton à recycler, vos feuilles mortes ou résidus verts à composter ou un surplus de déchet. Quelques règles sont à respecter :

- Les matières doivent être triées dans les conteneurs appropriés soit par type de matière déchets, recyclables ou compostables;
- Les matières doivent être déposées à l'intérieur des conteneurs et le site doit demeurer propre pour tous les utilisateurs;
- Les encombrants soit les meubles, matelas, appareils électroménagers, etc. ne doivent pas être déposés sur le site, ils doivent être disposés dans la collecte porte à porte;
- Les conteneurs à disposition et le site ne sert pas à collecter les objets devant être apportés à l'écocentre tel que matériaux de construction, les résidus dangereux (peinture, solvant, pesticides, etc.), les pneus, les appareils réfrigérants.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la page de notre site web. Vous pouvez également contacter Sébastien Simard, Éco-conseiller et inspecteur en environnement par courriel au ssimard@piedmont.ca ou par téléphone au 450 227-1888 poste 225.



Nourrissage des animaux sauvages

En saison hivernale, les chevreuils s'approchent davantage des résidences privées et certains souhaitent les aider ou les apercevoir de plus près. Le nourrissage des chevreuils peut avoir de nombreuses conséquences négatives pour eux ainsi que pour les humains qui cohabitent avec eux.

L'alimentation hivernale des animaux sauvages tels que les cerfs et dindons est bien adaptée à faire face à des mois d'hiver avec une nourriture moins riche et l'introduction d'aliment mal adapté à sa diète peut avoir des conséquences graves sur leur santé. De plus, en favorisant le rapprochement des résidences et des chemins, ces derniers représentent un danger important pour les automobilistes, en plus de créer des dommages à vos aménagements paysagers, arbres et arbustes.

Le nourrissage des animaux sauvages ne favorise pas une cohabitation harmonieuse de la faune et des humains.



La cohabitation du chat domestique avec les espèces indigènes d'oiseaux et de petits mammifères ne fait pas bon ménage. Une étude canadienne révèle que le chat domestique serait probablement la cause de mortalité d'oiseaux la plus importante au Canada. Les chats seraient responsables de 2 % à 7 % de la mortalité annuelle de la population des oiseaux dans le sud du Canada.

Afin de réduire notre impact sur la biodiversité, nous recommandons de fournir un environnement intérieur stimulant ou un environnement extérieur contrôlé pour réduire la prédation des chats sur nos oiseaux et nos petits mammifères indigènes. Nous vous recommandons également de considérer la stérilisation de votre chat afin de réduire les chances de prolifération de chats errants.



Saviez-vous que ?



Nouveau rôle triennal

Le nouveau rôle triennal 2025-2026-2027 de la municipalité de Piedmont a été déposé à la fin du mois d'octobre 2024.

En prenant en considération la date de référence du marché au 1^{er} juillet 2023, la variation de la valeur imposable est de 54 %. Notez que les anciennes valeurs au rôle avaient comme date de référence le 1^{er} juillet 2020.

Dans les faits, le nouveau rôle indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle, soit le prix le plus plausible que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

Bien que les valeurs n'entrent en vigueur qu'au 1^{er} janvier 2025, vous pouvez dès maintenant prendre connaissance de votre évaluation en accédant via notre site internet à la section rôle d'évaluation en ligne, ou bien en communiquant avec nous au 450 227-1888.

Vous recevrez un avis relatif à votre nouvelle évaluation en même temps que votre compte de taxes municipales 2025.

Si vous n'êtes pas satisfait des données inscrites à votre avis d'évaluation, vous pouvez demander une révision administrative de l'évaluation de votre propriété. Il importe de noter que si vous contestez votre évaluation, cette dernière pourrait ensuite se trouver augmentée, diminuée ou inchangée. Cette demande doit être adressée au service d'évaluation de la MRC des Pays-d'en-Haut, avant le 30 avril 2025. Après cette date, si le service d'évaluation n'a reçu aucune demande de révision, votre évaluation demeurera en vigueur jusqu'au 30 décembre 2027.



Opération de déneigement

Le réseau routier de la Municipalité de Piedmont compte environ 60 kilomètres de route. Lors des opérations de déneigement, la Municipalité est divisée en 3 secteurs. Chaque route de déneigement prend environ 4 heures pour être faite en totalité. Selon les précipitations météorologiques, les opérateurs doivent prioriser certains secteurs afin d'assurer la sécurité des usagers de la route.

Il est important d'éviter d'installer tout équipement à une distance de moins d'un mètre de la surface de roulement des chemins publics. Les délinéateurs de terrain et les abris tempo sont très problématiques lors des opérations de déneigement et de soufflage de neige, puisqu'il y a un risque d'accrochage et bris des équipements et machineries lourdes de la Municipalité notamment, le souffleur à neige.



Saviez-vous que la Municipalité de Piedmont utilise un mélange d'abrasif composé de sable de type AB-10 à un taux de 85%, de pierre nette de calibre 5mm à un taux de 10% et de sel de déglacage à un taux 5%. Donc, pour chaque 100 tonnes de mélange, il faut 85 tonnes de sable, 10 tonnes de pierre et 5 tonnes de sel.

En effet, le sable abrasif et la pierre nette permettent d'assurer l'adhérence des pneus avec la surface de roulement, tandis que le sel permet d'éviter que le mélange gel et endommage les équipements de déneigement.

Pour l'hiver 2024-2025, la municipalité s'est procuré 2000 tonnes de sable abrasif, 500 tonnes de sel de déglacage et 1000 tonnes de pierre nette de calibre 5mm afin de remplir ses réserves pour combattre les différentes tempêtes et assurer la sécurité des usagers de la route sur tout le territoire.

Saviez-vous que ?

Les Semences du Patrimoine Québécois

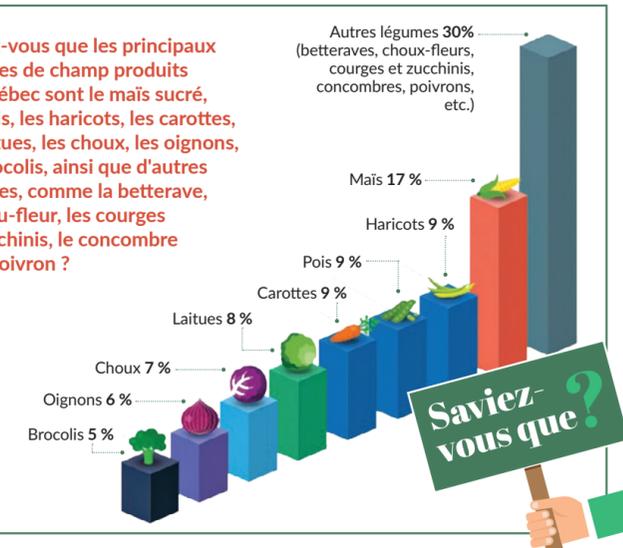
Dans un monde en constante évolution, la préservation des semences du patrimoine québécois revêt une importance cruciale. Ces semences, souvent héritées de nos ancêtres, sont non seulement un témoignage de notre histoire agricole, mais aussi un atout pour la biodiversité locale.

Le Québec est le lieu d'origine d'une très grande diversité de variétés de fruits et de légumes développés par les générations qui nous ont précédés. En les cultivant, vous contribuez à préserver le patrimoine alimentaire d'ici. Pensons entre autres au melon d'Oka, à la citrouille algonquienne, l'ail du Jésuite, les poids Charlevoix, les oignons de Beauport ou encore plusieurs variétés de topinambours. En privilégiant ces variétés anciennes, les jardiniers et agriculteurs contribuent à la sauvegarde de l'agriculture traditionnelle tout en garantissant des récoltes saines et nutritives.

Cette initiative permet également de soutenir l'économie locale, en encourageant les échanges entre producteurs et consommateurs. En cultivant des semences du patrimoine, nous faisons un pas vers une agriculture plus respectueuse de notre environnement et de nos traditions.



Saviez-vous que les principaux légumes de champ produits au Québec sont le maïs sucré, les pois, les haricots, les carottes, les laitues, les choux, les oignons, les brocolis, ainsi que d'autres légumes, comme la betterave, le chou-fleur, les courges et zuchinis, le concombre et le poivron ?



Et si nous jardinons à l'année ?

Quelle belle façon de narguer l'hiver en jardinant sous les flocons ! La germination est une façon simple et peu coûteuse d'avoir accès à des aliments poussant même en plein hiver. Le jardinage au Québec est une activité principalement estivale. Avec les micropousses, il nous est possible de cultiver à l'année de petits légumes bien frais et extrêmement nutritifs. Les micropousses de radis, brocoli, moutarde, coriandre, basilic... Vous manquez de recette ? Intégrez vos pousses dans des salades, dans un sauté de légumes grillés ou encore sur vos œufs lors du déjeuner. Les graines germées peuvent aussi ajouter du croquant dans vos soupes et autres plats. Vous avez la chance d'être créatif et aussi polyvalent que les sortes de graines que vous voulez faire germer. Vous souhaitez cultiver vos micro pousses à la maison ? Visitez le plantopi.com pour tout connaître sur cette technique.



PRÉVENTION DES INCENDIES - PÉRIODE HIVERNALE

En période hivernale les risques d'incendie associés à l'utilisation de dispositifs de chauffage d'appoint, de dispositifs électriques temporaire et aux chutes de neige augmentent considérablement. Le service des incendies souhaite donc vous rappeler certaines règles à suivre pour prévenir les risques d'incendie et assurer la sécurité des occupants des bâtiments municipaux.

Dispositifs de chauffage d'appoint (chaufferettes)

Les dispositifs de chauffage d'appoint doivent :

- En tout temps être utilisé conformément aux normes du fabricant, plus spécifiquement en ce qui a trait aux distances par rapport aux matériaux combustibles.
- Être branché directement dans une prise de courant sur un circuit dédié ou qui ne dessert pas d'autre appareil à grande consommation énergétique. Aucune rallonge électrique ne doit être utilisée.
- Être installé sur une surface plane;
- Être utilisé seulement à l'intérieur dans un endroit sec et exempt d'humidité excessive;
- Être utilisé seulement sous surveillance direct et éteint immédiatement lorsque l'on quitte la pièce;
- Être placé dans un endroit où l'apport d'air est suffisant et/ou des objets ne risquent pas d'obstruer la sortie d'air chaud.
- Ne jamais être utilisé dans un endroit où il est susceptible de retrouver des vapeurs inflammables, de l'essence ou des liquides combustibles

Moyen d'évacuation

- Un moyen d'évacuation tel qu'une cage d'escalier, un hall ou un corridor d'accès à l'issue doit être exempt de tout type d'entreposage;
- Déneiger et déglacer périodiquement toutes les portes d'issue extérieure sans oublier un chemin d'accès menant à un stationnement ou une aire de circulation, afin d'éviter toute accumulation de neige ou de glace pouvant empêcher ou nuire à une évacuation en cas d'urgence.
- Les portes d'issue extérieure doivent pouvoir s'ouvrir facilement à partir de l'intérieur sans être obligé d'utiliser une clé ou un dispositif quelconque.

Pour tout questionnement concernant la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 227-0000 poste 3100 ou par courriel au incendie@vss.ca.



Personnes vulnérables

Dans le cadre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées à l'intérieur du plan de mesure d'urgence (PMU), la Municipalité désire améliorer les liens avec sa clientèle la plus vulnérable. En effet, lors d'une situation en sécurité civile, des personnes âgées ou handicapées, en perte d'autonomie (mentale ou physique), pourraient avoir besoin d'une aide particulière de la part des intervenants de la Municipalité.

Registre pour les personnes vulnérables

La Municipalité désire donc tenir un registre municipal des personnes vulnérables qui résident sur son territoire. Ce registre vise à connaître les particularités qui doivent être prises en compte lors d'une intervention auprès de cette clientèle. De cette façon, les renseignements qu'il contient pourront être transmis aux intervenants terrain dans le but de favoriser une prestation de service adaptée et efficace lors d'un sinistre.

Vous êtes une personne vulnérable ou vous connaissez une personne vulnérable vous pouvez vous inscrire par téléphone ou par l'entremise d'un formulaire en ligne sur notre site Internet.

Tél. 450 227-1888 poste 240 ou au cpetrod@piedmont.ca

Nous sommes persuadés que ce type d'action peut faire la différence et sauver des vies, nous espérons une grande participation.

Rappel de certains règlements de sécurité publique

- Stationnement interdit en tout temps sur les chemins publics de la Municipalité, surtout en période hivernale vu le déneigement des rues.
- Interdiction de nourrir les animaux sauvages. Un citoyen qui nourrit certains animaux près des chemins publics et privés peut contribuer à des accidents de la route causés, entre autres, par les chevreuils et dindes sauvages.
- Les chiens en laisse sont autorisés sur tout le territoire de la Municipalité de Piedmont, excepté dans la réserve Alfred-Kelly et sur le petit train du Nord. Tous citoyens ne tenant pas son chien en laisse est passible d'une amende.

Vous avez des attentes pour la sécurité de vos enfants ?

Venez rencontrer notre agent de sécurité communautaire le 5 mars 2025 dès 9 h dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville. Ce sera le moment pour tous de planifier des solutions à instaurer au cours de l'année 2025.

Pour inscription : cpetrod@piedmont.ca ou au 450 227-1888 poste 240



Saviez-vous que ?

Saviez vous que la Sureté du Québec est présente sur tout le territoire et peut intervenir, entre autres, dans les cas suivants :

- Appliquer les règlements municipaux sur le bruit, les stationnements, les chiens en laisse, les chicanes de voisins, etc.
- Tout problème de vitesse sur le territoire

ENSEMBLE, pour la santé



Résonance magnétique (IRM) à Sainte-Agathe à la fin 2027



FONDATION MÉDICALE
DES LAURENTIDES
ET DES PAYS-D'EN-HAUT



100%
des dons
iront à
l'IRM !

Pour participer à la campagne de la résonance magnétique

Voici mon don :

100\$ 150\$ 200\$ \$

J'effectue mon don par : Reçu par courriel Reçu par la poste

Chèque (à l'ordre de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut)

Dons en ligne à fondationmedicale.com

Numéro de la carte

Date d'expiration

Signature

Informations suivantes
au verso SVP

CET HIVER, ON JOUE DEHORS AU PARC GILBERT-AUBIN!

Le parc Gilbert-Aubin est votre lieu de rendez-vous pour vous amuser durant la saison hivernale. Venez en profiter !

Les adeptes du patinage libre pourront s'adonner à leur sport de glisse sur l'anneau de glace aménagé dans le parc. Près de 680 pi linéaires vous attendent.

Le pavillon pour les patineurs est aménagé, afin que vous puissiez venir chausser vos patins et vous réchauffer.

Durant les week-ends, le foyer extérieur pourra également ajouter un brin de chaleur et pourquoi ne pas en profiter pour venir déguster une guimauve grillée !

La butte à glisser et la patinoire de hockey pourront amuser petits et grands. Nous vous invitons également à profiter des sentiers de marches et de raquettes qui sont accessibles à tous les jours de 8h à 21h.

Il sera possible de bénéficier gratuitement d'un prêt de tapis de neige, raquettes et bâtons de marche et aide à patiner les fins de semaine.



Inscriptions : du 2 au 16 décembre 2024

Modalités d'inscriptions

Admissibilité :

Les résidents de Piedmont peuvent s'inscrire à toutes les activités décrites à l'intérieur de ce programme. Les non-résidents sont les bienvenus, mais devront payer des frais additionnels pour certaines activités.

Procédures d'inscriptions :

Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le site web de la Municipalité à l'onglet "activités et loisirs" et cliquez sur le bouton Sport+

Les prix des inscriptions peuvent changer sans préavis

Politique de remboursement

Annulation avant le début de cours

Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, le montant total de votre inscription sera remboursé, moins 10% de frais de gestion.

Annulation après le début des cours

Après le 1^{er} cours, vous devrez payer ces 2 montants :

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20% sur la balance des cours non suivis.

Après le 2^e cours : **seulement sur présentation d'un billet médical, plus les frais suivants :**

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20% sur la balance des cours non suivis.

Pour informations, communiquez avec Annabelle Lake au Service des loisirs au 450 227-1888 poste 258 ou par courriel : alake@piedmont.ca

PROGRAMME D'ACCÈS LOISIRS DES PAYS-D'EN-HAUT

Places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air !!!

En partenariat avec les villes de Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Garde-Manger des Pays-d'en-haut, le programme Accès-Loisirs Québec est en vigueur cet hiver. Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer à des activités de loisirs gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle inscrite de briser l'isolement et de participer à la vie sociale de son quartier au même titre que tous les autres citoyens et citoyennes.

Période d'inscription :

Mercredi 8 janvier de 9 h 30 à 11 h 30 au sous-sol de l'église, 205 rue Principale, Saint-Sauveur

Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenu lors de votre inscription. Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez communiquer avec le Service des loisirs au 450 227-1888 poste 258.

ENTENTE INTERMUNICIPALE

Une entente intermunicipale conclue entre sept municipalités soit Morin-Heights, Piedmont, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe D'Howard et Saint-Sauveur permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la Municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE - HIVER

2025 Plus d'une soixantaine d'activités sont disponibles, voir notre site internet pour les consulter.

Pour information

Municipalité de Morin-Heights
450 226-3232, poste 132 | morinheights.com

Municipalité de Piedmont
450 227-1888, poste 230 | piedmont.ca

Municipalité de Saint-Adolphe D'Howard
819 327-2626 | stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
450 224-2675, poste 262 | sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle
450 229-2921, poste 7244 | ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
450 228-2543, poste 221 | lacmasson.com

Ville de Saint-Sauveur
450 227-0000, poste 4000 | vss.ca



PROGRAMMATION HIVER 2024

| Cours | Journée | Heure | Date de début | Date de fin | Durée | Professeur (e) | Tarifs | Dates importantes |
|--|-------------------|---------------|---------------|-------------|-------------|--------------------|--|---|
| Karaté (débutant)* | Lundi et mercredi | 18h à 19h | 1/6/25 | 3/24/25 | 12 semaines | François Peloquin | Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$ | |
| Karaté (avancé)* | Lundi et mercredi | 19h à 20h | 1/8/25 | 3/26/25 | 12 semaines | François Peloquin | Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$ | |
| Danse gitane (intermédiaire)* | Mercredi | 10h30 à 12h | 1/15/25 | 3/26/25 | 10 semaines | Hélène Sanschagrin | Résident : 175 \$ Non-résident : 190 \$ | Congé : 12 mars |
| Danse gitane (pour tous)* | Jeudi | 10h30 à 12h | 1/16/25 | 3/27/25 | 10 semaines | Hélène Sanschagrin | Résident : 175 \$ Non-résident : 190 \$ | Congé : 13 mars |
| Danse Orientale-baladi (avancé)* | Vendredi | 10h30 à 12h | 1/17/25 | 3/28/25 | 10 semaines | Hélène Sanschagrin | Résident : 175 \$ Non-résident : 190 \$ | Congé 14 mars |
| Danse Orientale-baladi (débutant)* | Vendredi | 12h à 13h | 1/17/25 | 3/28/25 | 10 semaines | Hélène Sanschagrin | Résident : 175 \$ Non-résident : 190 \$ | Congé 14 mars |
| Préparation à la scène/ Baladi (intermédiaire/ avancé)* | Dimanche | 13h à 14h | 1/19/25 | 3/23/25 | 5 semaines | Hélène Sanschagrin | Résident : 75 \$ Non-résident : 90 \$ | 1 dimanche par 2 semaines (19 janvier, 2 et 16 février, 2 et 23 mars) |
| Préparation à la scène/ Danse Gitane (intermédiaire/avancé)* | Dimanche | 14h30 à 15h30 | 1/19/25 | 3/23/25 | 5 semaines | Hélène Sanschagrin | Résident : 75 \$ Non-résident : 90 \$ | 1 dimanche par 2 semaines (19 janvier, 2 et 16 février, 2 et 23 mars) |
| Yoga doux 65 ans et + * | Mardi | 10h30 à 11h30 | 1/14/25 | 3/25/25 | 10 semaines | Lynda Dupont | Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$ | Congé : 4 et 6 mars |
| Yoga débutant * | Jeudi | 17h à 18h | 1/16/25 | 3/27/25 | 10 semaines | Lynda Dupont | Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$ | Congé : 4 et 6 mars |
| Yoga intermédiaire * | Jeudi | 18h30 à 19h30 | 1/16/25 | 3/27/25 | 10 semaines | Lynda Dupont | Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$ | Congé : 4 et 6 mars |
| Abdos-fesses-cuisses * | Mardi | 19h15 à 20h15 | 1/14/25 | 3/18/25 | 10 semaines | Manon Coulombe | Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$ | |
| Tonus et souplesse sur chaise 50 ans et + * | Jeudi | 13h30 à 14h30 | 1/16/25 | 3/20/25 | 10 semaines | Manon Coulombe | Résident : 135 \$ Non-résident : 150 \$ | |
| Mise en forme 50+ * | Lundi | 10h15 à 11h15 | 1/13/25 | 3/24/25 | 10 semaines | Mylène Proulx | Résident : 170 \$ Non-Résident : 185 \$ | Congé : 3 et 4 mars |
| Pilates * | Lundi | 9h à 10h | 1/13/25 | 3/24/25 | 10 semaines | Mylène Proulx | Résident : 170 \$ Non-Résident : 185 \$ | Congé : 3 et 4 mars |
| Zumba * | Mardi | 17h30 à 18h30 | 1/14/25 | 3/25/25 | 10 semaines | Mylène Proulx | Résident : 170 \$ Non-Résident : 185 \$ | Congé : 3 et 4 mars |
| Atelier de création de carte de souhaits et à l'aquarelle | Mardi | 13h à 15h | 1/14/25 | 3/4/25 | 8 semaines | Christine Careau | Résident : 180 \$ Non-résident : 195\$ | |

*Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale



Description des cours

Karaté (débutant) : Mise en forme tout en développant la confiance en soi, la maîtrise du corps et de l'esprit. Le karaté enseigne le respect et la discipline

Karaté (avancé) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de karaté débutant.

Danse gitane (pour tous) : Les danses gitanes s'inspirent des cultures de l'Inde, du Moyen-Orient, de l'Europe de l'Est et du flamenco andalou. Le corps et l'esprit sont mis à contribution pour exprimer un éventail d'expressions et amènent souplesse, force, coordination et libération du stress et des tensions.

Danse gitane (intermédiaire) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse gitane pour tous.

Danse orientale-baladi (débutant) : Offrez-vous un moment d'exploration et d'évasion dans une atmosphère de confiance aux rythmes des mélodies voluptueuses du Moyen-Orient. Adoptez une meilleure posture et exprimez l'élégance dans le mouvement. S'adresse aux femmes de tous âges qui veulent prendre conscience de leur corps, développer souplesse, coordination et tonicité.

Danse orientale-baladi (avancé) : Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse orientale-baladi pour débutant.

Préparation à la scène / Baladi (intermédiaire/avancé) : Travail scénique, mise en place, conscience et appropriation de l'espace, rencontre de l'autre dans l'univers dansé.

Préparation à la scène / Danse gitane (intermédiaire/avancé) : Travail scénique, mise en place, conscience et appropriation de l'espace, rencontre de l'autre dans l'univers dansé.

Yoga doux 65 ans et + : Le Yoga est une pratique d'ensemble de postures (asana) d'étirement, de respiration, d'alignement, de prise de conscience de nos propres limites. Cela apporte un bien-être physique et mental. Le tout dans un contexte adapté au besoin de vos capacités physiques.

Yoga débutant : Ce cours est spécialement conçu pour les personnes qui n'ont aucune expérience préalable ou peu d'expérience en yoga. L'objectif principal est de permettre aux participants de développer progressivement force, flexibilité et sérénité, tout en introduisant les principes fondamentaux du yoga dans un cadre sûr et bienveillant.

Yoga intermédiaire : Le Yoga est une pratique d'ensemble de postures (asana) d'étirement, de respiration, d'alignement, de prise de conscience de nos propres limites. Cela apporte un bien-être physique et mental. Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de yoga débutant.

Abdos-fesses-cuisses : Le cours idéal pour tonifier le bas du corps, plus particulièrement les abdominaux, les cuisses et les fessiers. Les exercices sont variés et peuvent être de type cardiovasculaire ou musculaire. Le cours est toujours accompagné d'une musique motivante qui repoussera les limites de tous et permettra de renforcer le cardio.

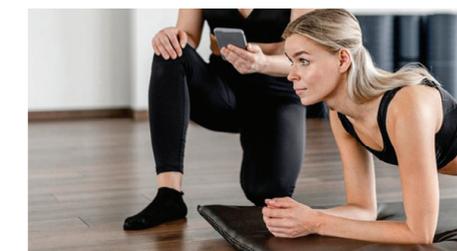
Tonus et souplesse sur chaise 50 ans et + : Permet d'améliorer la mobilité, la flexibilité, et la force des participants tout en restant accessible, notamment pour ceux qui ont des contraintes physiques ou qui ne peuvent pas pratiquer des exercices intenses au sol.

Mise en forme 50 ans et + : Ce cours est un programme d'activités physiques conçu pour améliorer la condition physique générale, la mobilité, l'endurance et la force, tout en restant adapté aux capacités des participants. Ce type de cours est souvent conçu pour être accessible et modéré, afin de garantir la sécurité tout en offrant des bénéfices physiques et mentaux.

Pilates : Le Pilates est basé sur 6 principes de bases qui sont incorporés dans tous les mouvements. Cette méthode focus sur la respiration, l'alignement, la stabilité, la mobilité et le placement de la tête et du cou.

Zumba : Un programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines et d'autres styles variés.

Atelier de création de carte de souhaits et à l'aquarelle : Fabriquer des projets incluant les techniques d'embossage, découpage, collage et assemblage (matériel inclus).



LOISIRS / ÉVÉNEMENTS

GUIGNOLÉE | Samedi 14 décembre

Barrages

Coin Avila/Louis-Dufour
8 h à 15 h 30

Ch. de la Montagne/intersection P'tit-train-du-nord
9 h à 13 h

Dépôt des denrées non périssables | Du 1^{er} novembre au 14 décembre

À l'Hôtel de ville de Piedmont (670, rue Principale)

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h/ 14 décembre de 9 h à 15 h

Cueillette de denrées à domicile | 14 décembre de 9h à 12h

Inscription avant le 12 décembre | Pour vous inscrire : info@piedmont.ca.

Laisser vos denrées dans des sacs ou des boîtes devant votre porte.

Merci à tous, vous faites toutes la différence!





Noël des enfants aux Glissades des Pays-d'en-Haut 15 décembre 2024

Le Père Noël est de retour aux Glissades des Pays-d'en-Haut de Piedmont! Avec son arrivée flamboyante en hélicoptère, le Père Noël fera définitivement tourner les têtes. **Rendez-vous à 11 h pour être aux premières loges.**

Glissade sur tubes, jeux gonflables, mascottes, bar à chocolat chaud... il paraîtrait même que les lutins vont encore s'en mêler cette année!

Les billets sont en vente à l'Hôtel de ville dès le 2 décembre donnant ainsi accès aux glissades sur tube pour un bloc de 4 h, soit de 10 h à 14 h.

Pour les enfants et les petits enfants de Piedmont de 1 à 12 ans/un adulte accompagnateur pour deux enfants. Les billets des enfants de 1 à 12 ans sont une gracieuseté de la Municipalité, les billets 13 ans et plus sont à 50 % (26.50 \$). Une preuve de résidence sera exigée lors de l'achat des billets.

Pour information, communiquez avec le service des loisirs au : alake@piedmont.ca ou au 450 227-1888 poste 238.

Randonnée aux flambeaux | 17 janvier 2025

Nous vous invitons à la randonnée aux flambeaux le vendredi 17 janvier 2025. Vous aurez l'occasion de parcourir les sentiers pédestres du parc Gilbert-Aubin à la lueur des flambeaux, suivi d'un feu de joie, d'un verre de vin ou de jus de pomme chaud et d'un 'smores' à votre retour.

Enfilez vos raquettes ou bottes d'hiver, prévoyez une lampe frontale et des vêtements chauds et profitez de cette expérience.

Prêt de bâtons de marche et de raquettes disponibles sur place, taille enfant et adulte.

Départ : stationnement du parc Gilbert-Aubin, à partir de 18 h

Distance : 2 km

Durée : environ 1 h 15

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

L'activité peut être annulée en cas de mauvaise température. Suivre nos réseaux sociaux.

Informations : piedmont.ca ou 450 227-1888

PLAISIRS SUR NEIGE

Parc Gilbert-Aubin

Samedi, 8 février 2024 de 12 h à 16 h

Tours de carriole, jeux gonflables, animation, bar à chocolat chaud, tire d'érable, patinage, initiation au ski de fond et glissades sur tubes seront au rendez-vous!

Pour information : piedmont.ca ou 450 227-1888



Les activités
GRATUITES

Une belle journée en famille pour profiter de l'hiver.



Programmation hiver 2024-2025

Pour connaître tous les détails de la prochaine session hivernale, rendez-vous sur : centresportifpaysdenhaut.com et suivez-nous sur



Remise des bourses d'excellence

Lors de l'assemblée du 4 novembre 2024, des bourses d'excellence ont été attribuées à de jeunes citoyens qui se sont démarqués tant par leurs résultats sportifs et académiques que par la rigueur et l'assiduité aux nombreux entraînements. La Municipalité de Piedmont est fière de soutenir et d'encourager ces jeunes dans la poursuite de leurs activités. Ils sont de beaux exemples de détermination, de courage et de persévérance!

Les récipiendaires 2024 sont :

| | |
|---|-----------------|
| Jérémy Sauvageau (<i>Excellence</i>) | Ski acrobatique |
| Alexandre Cormier (<i>Excellence</i>) | Ski de fond |
| Arielle Desrosiers (<i>Élite</i>) | Ski alpin |
| Charles Savard (<i>Élite</i>) | Ski alpin |
| Victoria P. Gariépy (<i>Relève</i>) | Ski alpin |
| Lilian Al Khalaileh (<i>Relève</i>) | Course à pied |

Félicitations à nos récipiendaires 2024 !



La saison d'hiver bat son plein, et nous sommes ravis de voir nos équipes évoluer et se donner à fond sur le terrain!

Nous avons également le plaisir d'annoncer que les inscriptions pour la saison estivale débuteront le 3 février prochain! **Pour toute inscription effectuée avant le 28 février, profitez d'un rabais de 25\$ pour une inscription hâtive.**

Toute l'équipe du FC Boréal vous souhaite de joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de succès et de plaisir sportif!



UN ENFANT,
UN ARBRE
Inscriptions
« Un Enfant
un Arbre »
- Naissances
de 2024



L'activité se déroulera le samedi 24 mai 2025 au parc Gilbert-Aubin

Pour toutes naissances en 2024, il est maintenant possible d'inscrire votre enfant.

Les parents sont invités à communiquer avec le Service des loisirs et de transmettre le formulaire.

Nous demandons la collaboration des citoyens afin de nous aider à aviser les nouveaux parents, amis ou voisins. Nous offrons donc à tous nos nouveau-nés un arbre qui sera planté dans un endroit commun au parc Gilbert-Aubin ainsi que des cadeaux souvenirs.

« Un enfant, un arbre » est à sa 24^e édition et plus de 200 arbres ont été plantés au fil des années sur le territoire de la municipalité. Le projet découle de la Politique familiale de la municipalité de Piedmont et est réalisé grâce au partenariat avec le CISSS des Pays-d'en-Haut et la Maison des familles des Pays-d'en-Haut.

Informations : Service des loisirs : alake@piedmont.ca
Inscription au plus tard le 2 mai 2025

LOISIRS / CAMPUCES DE PIEDMONT - ÉDITION 2025

Camp de jour accrédité par l'Association des Camps du Québec | Au MONT-HABITANT (12 chemin des Skieurs, St-Sauveur)

Venez découvrir ou redécouvrir le magnifique Campuces de Piedmont. Avec son site majestueux, les enfants profitent de la nature en se promenant sur la montagne, dans les sentiers, en se baignant à la plage ou en jouant dans nos nombreux espaces verts. Le pavillon du Mont-Habitant nous offre la possibilité d'offrir un espace privé à chacun des groupes avec un décor thématique. En plus de nos sorties hebdomadaires, notre équipe de plus de 30 employés vous y attend à l'été 2025.

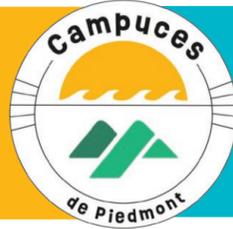
CAMP DE JOUR 4 À 15 ANS

Camp sur 8 semaines, du 25 juin au 15 août.

Horaire régulier du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Service de garde disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

Thématique et sortie toutes les semaines.



INSCRIPTIONS EN LIGNE SEULEMENT (piedmont.ca)

Résidents de Piedmont : à partir du 25 mars 2025, 10 h

Résidents de Morin-Heights : à partir du 8 avril 2025, 10 h

Non-résidents (selon les places disponibles) :

à partir du 15 avril 2025, 10h

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Votre enfant à des besoins particuliers et vous être soucieux d'une intégration réussie pour votre enfant au camp de jour ? Il est maintenant temps de déposer votre demande pour le service d'accompagnement pour votre enfant. Vous trouverez tous les documents ainsi que l'information afin de bien compléter votre demande sur notre site web au piedmont.ca. La date limite pour déposer votre candidature est le 30 mars 2025. Pour plus d'information sur le programme : mpaquette@piedmont.ca.

Le Campuces de Piedmont recrute !

ANIMATEURS ET ACCOMPAGNATEURS – ÉTÉ 2025

Passionnés de l'animation recherchés !

Le programme de camp de jour, le Campuces de Piedmont, est à la recherche de personnes dynamiques et créatives pour se joindre à son équipe d'animation.

Tu rêves de passer ton été sur un site enchanteur en plus d'animer des groupes d'enfants. Tu aimes le travail d'équipe et tu as le sens de l'initiative ?

TU ES DISPONIBLE DU 25 JUIN AU 15 AOÛT (INCLUSIVEMENT, EN SEMAINE) ET POUR LA FORMATION D'ÉQUIPE LES FINS DE SEMAINE DE MAI-JUIN ?

NOUS VOULONS TE RENCONTRER !

Postes offerts

- Animateurs et animatrices au programme de camp de jour pour les 4 à 15 ans;
- Accompagnateurs et accompagnatrices pour enfants à besoins particuliers.

Fonctions

- Assurer le bien-être et la sécurité des jeunes;
- Animer et encadrer des activités sportives, culturelles, éducatives, artistiques et de plein air;
- Participer à l'organisation des activités spéciales;
- Planifier les activités quotidiennes en équipe;
- Administrer les premiers soins dans le cas de blessures.

Exigences

- Être âgé d'au minimum 16 ans;
- Détenir ou réussir la formation DAFA (pour les animateurs);
- Posséder une certification de premiers soins et RCR ou suivre la formation prévue en juin (date à confirmer).

Conditions

Nous offrons des salaires débutants à 18,50 \$/hre en animation et débutant à 19,75 \$/hre en accompagnement. De plus, tu seras dans un environnement dynamique, chaleureux, une équipe hors pair, le tout pour que tu puisses vivre un été mémorable.

Les personnes intéressées à déposer leur candidature sont invitées à faire remplir le formulaire en ligne sur le site web de la municipalité **avant le 31 janvier 2025**. Les entrevues débuteront dès le début février.



LOISIRS / BIBLIOTHÈQUE

NOS COORDONNÉES

450 227-0000, poste 4121

bibliotheque@vss.ca | mabiblioamoi.ca



Heures d'ouverture

| | |
|------------|-------------|
| Lundi : | Fermé |
| Mardi : | 11 h à 18 h |
| Mercredi : | 11 h à 18 h |
| Jeudi : | 11 h à 18 h |
| Vendredi : | 11 h à 18 h |
| Samedi : | 10 h à 15 h |
| Dimanche : | Fermé |

Abonnement

Abonnement gratuit pour les résidents de Saint-Sauveur et Piedmont.

Une naissance, un livre

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres chez votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra gratuitement un ensemble cadeau comprenant un livre, le numéro spécial de la revue *Naitre et grandir*, ainsi qu'un feuillet de suggestions de lecture et de comptines.

Heure du conte

Les lundis 27 janvier, 24 février et 31 mars, à 9 h 15 ou 10 h 30

Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans.

Bibliothèque | Réservation téléphonique requise.

Heure du conte – Spécial Noël

avec Gloria Ramia

Samedi 21 décembre | 10 h 30

Chalet Pauline-Vanier, salle d'exercice

Lecture d'un conte de Noël pour les enfants de 3 à 5 ans.

Réservation téléphonique requise.



Heure du conte en pyjama – Spécial Saint-Valentin

Au delà du livre avec Hélène Lagacé

Vendredi 7 février | 19 h | Bibliothèque

Lecture et animation d'un conte et bricolage pour les enfants de 3 à 5 ans

Réservation téléphonique requise.

CONFÉRENCES



Jean Airoldi

Jeudi 6 février | 19 h

Grande salle du Chalet Pauline-Vanier

Jean Airoldi est reconnu depuis plus de 30 ans dans le milieu de la mode québécoise, mais c'est son authenticité et son honnêteté qui ont conquis le cœur des Québécois. Venez faire sa connaissance et discuter mode avec lui.

ORGANISMES



TABLE DES AÎNÉS DES PAYS-D'EN-HAUT

Invitation aux citoyens et aux organismes désirant s'engager pour le bien-être des personnes aînées

Joignez la Table de concertation des aînés des Pays-d'en-Haut, regroupement dynamique et réceptif aux idées et projets des citoyens et organismes membres.

Afin de souligner notre 25^{ème} année d'existence, la Table organise un grand forum le 15 mai 2025 dont le thème sera : « Découvrir et reconnaître pleinement la valeur et le potentiel des personnes aînées et comment l'actualiser. »

Pour de plus amples informations, contactez-nous : 450 512-8435 ou tableainespdh@gmail.com



Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut

Surveillez notre page Facebook pour les inscriptions !

Cet hiver, nous aurons le plaisir d'animer le groupe parents-enfants *Les p'tits explos*, venez vous amuser avec vos enfants âgés de 3 à 5 ans. Plaisir garanti !

La Tout doux liste et la halte parents-enfants seront aussi de retour cet hiver ! Venez passer du bon temps avec vos tout petits dans notre halte ou créer des moments spéciaux à La tout doux liste !

Nos populaires soupers en famille seront aussi au programme, n'oubliez pas de consulter notre site internet pour vous inscrire : Surveillez notre programmation d'hiver, elle se pointera le nez en janvier !



NOTRE MISSION

Stimuler le développement économique et promouvoir la Vallée de Saint-Sauveur/Piedmont, et ce, en collaboration avec ses membres, ses partenaires et les intervenants régionaux.

• Via notre infolettre, nos membres sont informés de tout ce qui se passe dans notre belle vallée ; événements, formations à très bons prix ou même gratuites, et toutes informations pertinentes pour les entreprises et commerçants. Contactez-nous à info@valleesaintsauveur.com pour y ajouter votre info !

• Tous les travailleurs de la Vallée de Saint-Sauveur – Piedmont peuvent se procurer la Carte en Nord pour obtenir des rabais dans plus de 85 commerces... et tout commerçant peut y offrir un rabais.

• Le Bureau d'accueil touristique est géré par votre Chambre de commerce

• Notre site Internet www.valleesaintsauveur.com reçoit, en moyenne, environ 9 000 visiteurs mensuellement, et cela monte à 14 000 durant la saison estivale

• Nous avons plus de 8 000 abonnés à notre page Facebook

Pour plus d'information contactez-nous à info@valleesaintsauveur.com.



ORGANISMES



ENTRAIDE BÉNÉVOLE
DES PAYS-D'EN-HAUT
Centre d'action bénévole

L'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut a pignon sur rue dans la MRC des Pays-d'en-Haut depuis plus de 44 ans. Sa mission est de promouvoir et développer l'action bénévole dans une perspective d'entraide et d'engagement communautaire et de participer activement à l'amélioration de la qualité de vie des aînés ou des personnes en perte d'autonomie vivant à domicile dans le respect et l'intégrité, par l'entremise de nos services et de nos activités.

Une multitude de services sont offerts à cette clientèle, dont l'accompagnement-transport médical, la popote roulante, les visites d'amitié, les appels de bienveillance, le service d'impôts et la santé amicale, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, l'Entraide peut compter sur deux travailleuses de milieu (Programme ITMAV) ayant pour mandat d'accompagner, d'intervenir et de diriger les aînés et toute personne vulnérable vers les services et ressources dont ils ont besoin.

Visitez-nous sur notre site web : ENTRAIDEBENEVOLEPDH.COM

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Remplir le formulaire :



TON CJE EST LÀ POUR TOI !



Tu es âgé.e entre 15 et 35 ans ?
Et tu habites la MRC des Pays-d'en-Haut ?

Le CJE des Pays-d'en-Haut peut t'accompagner et te soutenir dans la réalisation de TES projets de vie.

- Tes études
- Ton emploi
- Tes implications
- Ton projet entrepreneurial
- Tes finances
- Ta vie en région

Et tout ça **GRATUITEMENT !**



TU VEUX SAVOIR TOUT CE QUE L'ON PEUT FAIRE POUR TOI ?
Scanne le code QR pour consulter notre site web.

@CJEPDH @cje_pdh cjepdh.ca 450.227.0074



COMITÉ DES
PARTENAIRES FAMILLE
des Pays-d'en-Haut

Vous êtes une famille nouvellement arrivée dans la MRC des Pays-d'en-Haut ?



Vous désirez connaître les services et activités offerts pour les familles dans votre communauté ?

Vous avez un nouveau bébé à la maison ?



2 FAÇONS DE VOUS INFORMER !

Bénéficiez gratuitement d'une Visite importante pour les parents (VIP)

L'agente de liaison vous accueille chaleureusement en vous offrant de l'information pour vous et vos enfants. Un sac de bienvenue vous sera gracieusement offert!

Inscrivez-vous au Bulletin Info-Famille

Le bulletin Info-Famille des Pays-d'en-Haut envoyé deux fois par mois vous permet d'être à l'affût des activités offertes pour les familles dans votre communauté.



Contactez-nous pour vous inscrire !
450 275-9894
visitesvip.pdh@gmail.com

MRC des PAYS-D'EN-HAUT
Projet financé par la MRC des Pays-d'en-Haut



MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

HÔTEL DE VILLE 670, rue Principale, Piedmont QC J0R 1K0 | 450 227-1888 VISITEZ NOTRE SITE WEB : piedmont.ca

Pour joindre le maire,
Martin Nadon :
450 227-1888, poste 231
maire@piedmont.ca

Pour joindre tous les autres
services, un seul numéro
à retenir soit le
450 227-1888

Pour information générale,
vous pouvez également
transmettre un courriel
à info@piedmont.ca

Pour la liste complète des
courriels et numéros de poste,
n'hésitez pas à consulter notre
site web à piedmont.ca